



Alcoolemie au volant et peine

Par **saulore**, le **10/11/2013** à **06:59**

bonjourrrnJe suis une dame de 53 ans.rnrnIl y a un mois, la police m'a arrêtée à la sortie d'une soirée : avec alcoolémie forte tout de même (1,5 g/litre de sang) donc suspension administrative de cinq mois par le préfet. Je passe en audience publique du tribunal, fin novembre, à la barre, sans avocat, casier vierge, c'est la première fois, permis depuis trente ans.rnrnMerci de m'indiquer si je risque une suspension plus longue ?

Par **Tisuisse**, le **10/11/2013** à **08:21**

Bonjour,rnrnTout vous est indiqué sur le post-it, en en-tête du présent forum, intitulé "conduite sous alcool...".rnrnBonne lecture.